Rapport d'activité 2018

CONSEIL DE SITE

Ile aux Oiseaux

SOMMAIRE

I. PRESENTATION DU SITE 3
II.EVENEMENT PARTICULIER DE L'ANNEE ECOULEE 4
Une année particulièrement marquée par une présence envahissante de Culicidae (moustiques) 4
III. ACTIONS DE GESTION 5
III.1. Entretien-déchets 5
III.2 Gestion, travaux, aménagements 6
III.2.1. Gestion du baccharis (fiches actions n° 12 et 14) 8
III.2.2. Poursuite des travaux sur les quais et poursuite du remplissage par coquilles 8
III.3 Suivis ..... 1**Erreur ! Signet non défini.**
III.3.1 Suivis temporels des peuplements d'oiseaux (fiche action n° 7) 11
III.3.2 L'inventaire des peuplements d'insectes (fiche action n° 6) 21
III.3.3 Suivi de l'évolution du trait de côte (fiche action n° 11) 23
III.3.4 Suivi botanique 24
III.3.5 Suivi de fréquentation 24
III.4 Coordination des occupations et accueil du public 25
III.4.1 Suivi des A.O.T 25
III.4.2 Journées européennes du patrimoine (fiche action n°16) 26
III.4.3 Accueil des scolaires 26
III.5 Surveillance et police du site (fiche action n° 26) 27
IV. Représentation graphique du temps par activités 28
IV. PRINCIPALES PERSPECTIVES 2019 29
V. PLAN DE GESTION OPERATIONNEL ET PLAN DE GESTION OPERATIONNEL PREVISIONNEL 30
VI. ANNEXES 34

I. PRESENTATION DU SITE

L'Ile aux Oiseaux, située au cœur du Bassin d'Arcachon, représente à haute mer, la seule partie non recouverte avec la partie centrale du Banc d'Arguin. Le Bassin est un vaste plan d'eau de 156 km², dont 115 km² de surface émergée à marée basse.

L'Ile aux Oiseaux est la résultante de plusieurs siècles d'histoire marqués par les usages et leurs évolutions respectives. L'agriculture, l'ostréiculture et les loisirs en sont les trois facteurs principaux. Aujourd'hui, l'Ile aux Oiseaux est occupée par des personnes titulaires d'une AOT de cabane ou par des personnes exerçant la chasse (tonnes et pantes).

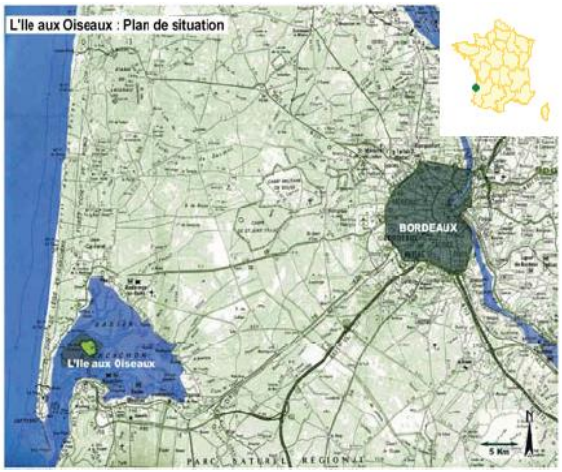

Typologie et structure paysagère du site

Le caractère abrité de l'île et la présence de vastes platiers intertidaux associés aux phénomènes des marées ont favorisé le développement de marais maritimes typiques des zones humides littorales tempérées. Ces marais présentent un intérêt écologique reconnu par la communauté scientifique du fait de la grande diversité de biotopes, de leur rareté au niveau régional et de leur étendue.

QUELQUES CHIFFRES :

<u>Principales caractéristiques du site :</u>
Superficie totale : 1 700 ha dont
Zone de DPM attribuée : 219 ha
Propriété privée : 40 ha
<u>Occupants temporaires actuels</u> :
Présence de cabanes à usage de loisirs
42 sur le DPM
11 sur la partie privée
Chasse
40 tonnes de chasse
10 pantes à alouettes

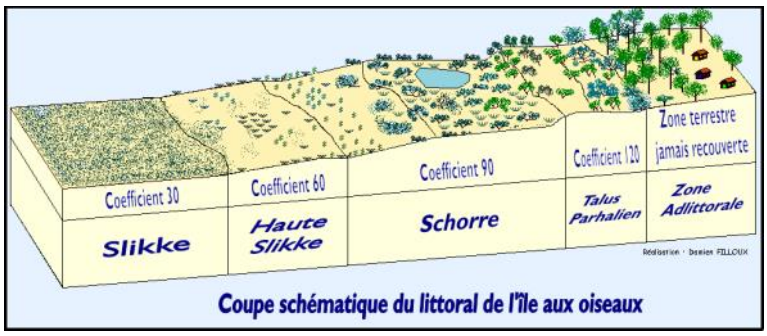

Le Conservatoire du littoral, attributaire du DPM en 2005, a délégué la gestion de l'Ile aux Oiseaux à la mairie de La Teste de Buch par le biais d'une convention passée le 16 mars 2005, renouvelée le 14 mai 2014.

II. EVENEMENT PARTICULIER DE L'ANNEE ECOULEE

II.1 Une année particulièrement marquée par une présence envahissante de Culicidae (moustiques)

La population de moustiques a été en très forte augmentation sur le site cette année et plus particulièrement les mois de mai et juin. Les animations scolaires ont été particulièrement touchées. ur onze classes, deux ont pu faire la sortie entière malgré des conditions à risque. Les usagers du site se sont également fait piquer pendant quatre mois, malgré les dispositifs déployés (moutiquaires, pas de sortie en journée, isolement dans les cabanes, luttes insecticides …). La lutte individuelle a peut-être été plus préjudiciable au vu des moyens employés (lors de chaque animations une quarantaine de bombes anti-moustique furent déployées).
La question doit se poser en 2019 sur une lutte raisonnée organisée autour des zones de fréquentations et des moyens à privilégier.

III. ACTIONS DE GESTION

III.1. Entretien-déchets

L'accent a été mis cette saison sur le nettoyage collectif du site, décliné en trois actions :

- **Entretien : journée de nettoyage** (fiche action n°17)

Quatre-vingt personnes ont participé à la journée collective de nettoyage organisée le samedi 19 mai 2018. Cette année encore, un grand nombre de déchets a été ramassé grâce à la participation des occupants.

Le bilan en quelques chiffres :

- 90 kg de verre en 2018 (pour 240 Kg en 2017)
- 75 m3 de DIB en 2018 en hausse (pour 60 m3 de DIB en 2017)
- 8 annexes en 2018 en hausse (pour 4 annexes en plastique en 2017)

- **Ramassage des déchets ostréicoles post journée de nettoyage** (fiche action n°17)

Deux bennes de 20m3 chacune, ont été collectées sur le reste de l'année, par des associatifs, des scolaires ou des plaisanciers.

- Une essentiellement remplie de débris de bois : palettes, vielles barres, déchets divers.
- Une autre de déchets plastiques : poches, tubes, collecteurs chinois ou coupelles.

- **<u>Destruction et évacuation d'un chaland ostréicole par les occupants du SAOUS</u>**

Une dizaine d'épaves peuplent le site depuis de nombreuses années, vestiges d'un passé ostréicole encore bien présent. Cette année, une poignée d'occupants ont décidé d'agir.

Il a ainsi été décidé d'évacuer, tous les ans, une de ces épaves. Ce travail a été le fruit de la collaboration de plusieurs occupants du quartier du Saous, de la COBAS et des services de la Ville.

III.2 Gestion, travaux, aménagements

III.2.1. Gestion du baccharis (fiches actions n° 12 et 14)

➢ Trois chantiers d'arrachage manuel :

- Un chantier effectué au mois de mars et un autre fin aout, à l'initiative de la partie privée de l'Ile, a été réalisé par une vingtaine de personne sur chaque journée. Une superficie d'un demi hectare a été traitée sur une zone très dense constitué à 90% de pousses à N+1, représentant un volume de 20 m3 sur la première intervention.
- Lors de la deuxième intervention, six personnes sont intervenues pour un volume de 10 m3 sur un hectare.

- Un troisième chantier, à l'initiative de l'association des inscrits maritimes de l'Ile aux Oiseaux, courant mai, a mobilisé sur deux jours une dizaine de personnes. L'opération s'est déroulée le premier jour sur le pourtour du quartier du Saous et le second jour au cœur de l'île. Ces derniers ont arraché esssentiellement des sujets âgés (plus de cinq ans), ce qui a nécessité un travail d'équipe (trois loucheteurs par sujet). Bilan de cette intervention : un volume de 30 m3 et une superficie de 40 ares traitée. Contrairement aux deux premières interventions, les sujets arrachés ont été rapatriés par bateaux sur le port de Meyran et récupérés par les services techniques de la Ville puis la COBAS.

➢ Le suivi des zones test :

Sur l'ensemble des quatre parcelles identifiées aucune action mécanique n'a été réalisée cette année afin d'observer à N+4 le développement des plantes envahissantes. Malgré des conditions météorologiques favorables en février et mars avec des reprises végétatives importantes, nous avons constaté un très faible pourcentage de départ sur les plants traités, par contre, sur les parcelles 1 et 3, au printemps est apparu un grand nombre de semis qui, aujourd'hui, représentent plus de 30% de la parcelle 1 et 60% de la parcelle 3.

Perspectives 2019 : des chantiers bénévoles associatifs ont été proposés aux associations de l'Ile aux Oiseaux ainsi qu'aux scolaires et club ados de La Teste de Buch. Un calendrier est en préparation.

III.2.2. Poursuite des travaux sur les quais et poursuite du remplissage par coquilles

La Ville a poursuivi la coordination des travaux réalisés sur les quais communs.

- D'une part, suite au courrier du 3 janvier du Ministère de la Transition Ecologique donnant autorisation de rénover les quais communs du quartier de l'Afrique, les travaux, sous la coordination de M. Dupuch, ont pu s'organiser.

Les quais communs du quartier de l'Afrique avant travaux sur une marée de coef.100 (déterminant pour matérialiser la hauteur définitive de l'ouvrage)

Deuxième partie des quais avant travaux (dans les mêmes conditions)

Après proposition d'un calendrier et plusieurs réunions, les travaux ont commencé courant mai et se sont achevés début juillet.

Fin des travaux, méthode respectueuse des prés salés.

➢ <u>Préparation des travaux du quartier Ilot</u>

En mars 2018, une tempête a fortement endommagé les quais du quartier de l'Ilot déjà très abîmés. Afin de limiter le phénomène d'érosion, très présent de ce côté de l'île et de répondre au caractère urgent en matière de protection des cabanes, il a été décidé de déposer un dossier de demande de travaux concernant la réfection des quais communs de ce quartier. Ce dossier a été accepté par les services de l'Etat et les travaux seront lancés au premier semestre 2019.

Photos des quais du quartier Ilot dans l'état actuel

- **Poursuite remplissage des quais du quartier du port de l'île**

Ces opérations sont effectuées par des volontaires et organisées par les gardes gestionnaires.
Tous ces travaux ont été rendus possibles grâce à la participation des ostréiculteurs partenaires du port de Meyran Ouest : (LEGRAND, LAURENT, HARDOUIN, CONDOM, JUGIE, LABAN, CUSSAC) notamment par le prêt de matériel et la mise à disposition de moyens humains.

Avant et après rechargement de 116 Bbox en 2018

Avant et après rechargement de 140 Bbox en 2018

Photos remplissages du quartier Afrique :

En 2018, le remplissage des quais communs s'est effectué essentiellement sur la première partie utilisée par les occupants de la partie privée. L'équivalent de 60 Bbox a été déversé sur la période hivernale.

Photos remplissages quartier du Saous :

Le contenu de 70 Bbox a été versé pour permettre le confortement de l'ouvrage réalisé en 2016 et consolidé en 2017.

III.3 Suivis

III.3.1 Suivis temporels des peuplements d'oiseaux (fiche action n° 7)

En raison de sa localisation sur un axe migratoire majeur et de la qualité de ses milieux naturels, l'Ile aux Oiseaux constitue un site favorable à l'accueil de l'avifaune (hivernage, halte migratoire ou en reproduction). Afin d'être en mesure de pérenniser voire d'améliorer l'attrait de ce site pour les oiseaux, le gestionnaire doit disposer de connaissances précises et actualisées.

III.3.1.1 Recensement des couples de passereaux :

- **Les nicheurs**

Depuis 2011, un recensement des passereaux nicheurs est réalisé. La méthodologie a évolué au fil des ans (voir annexe). Vu la superficie relativement restreinte de l'Ile aux Oiseaux, une méthode

plus appropriée a été mise en place en 2012 qui permet de suivre un nombre de couples nicheurs plus exhaustif. Ainsi la méthodologie consiste à suivre un parcours fixe, parcouru à pied, en dénombrant tous les oiseaux vus ou entendus de part et d'autre du circuit. Il a été tenu compte de la détectabilité des différentes espèces et de la distance à laquelle les oiseaux sont observés.

Dates	Heure de PM	Coefficient	Objectif
Mardi 17 avril 2018	07h13	101	Recensement des nicheurs précoces
Mardi 15 mai 2018	06h11	96	Recensement des nicheurs tardifs

Participants : Thierry DUPRAT (Garde gestionnaire de l'Ile aux Oiseaux) Matthias GRANDPIERRE (Réserve Naturelle du Banc d'Arguin - SEPANSO), Bernard LAPORTE (SEPANSO).

Résultats :

Principales espèces	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Gorgebleue à miroir	**27**	**41**	**54**	**36**	**58**	**29**	**29**	**23**
Bergeronette printanière	**68**	**94**	**86**	**96**	**95**	**95**	**85**	**96**
Fauvette grisette	**1**	**2**	**1**	**0**	**1**	**1**	**0**	**1**
Accenteur mouchet	**3**	**9**	**8**	**9**	**8**	**10**	**7**	**2**
Troglodyte mignon	**4**	**8**	**6**	**4**	**4**	**4**	**5**	**8**
Rossignole philomèle	**8**	**15**	**17**	**15**	**7**	**13**	**11**	**12**
Verdier d'Europe	**4**	**7**	**5**	**4**	**11**	**6**	**6**	**4**
Hirondelle rustique	**9**	**15**	**12**	**10**	**23**	**12**	**19**	**16**
Merle noir	**0**	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**2**	**2**
Hyppolaïs polyglotte	**1**	**2**	**2**	**1**	**3**	**3**	**5**	**1**
Cisticole des joncs	**2**	**1**	**2**	**9**	**14**	**16**	**8**	**12**
Fauvette pitchou	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**1**	**1**	**1**

Globalement, les effectifs de passereaux nicheurs en 2018 semblent stables par rapport à l'année 2017. A noter la baisse du nombre de couple des mâles chanteurs de Gorgebleue à miroir, espèce indicatrice et emblématique de l'Ile aux Oiseaux, qui atteint son niveau le plus bas depuis 2011.

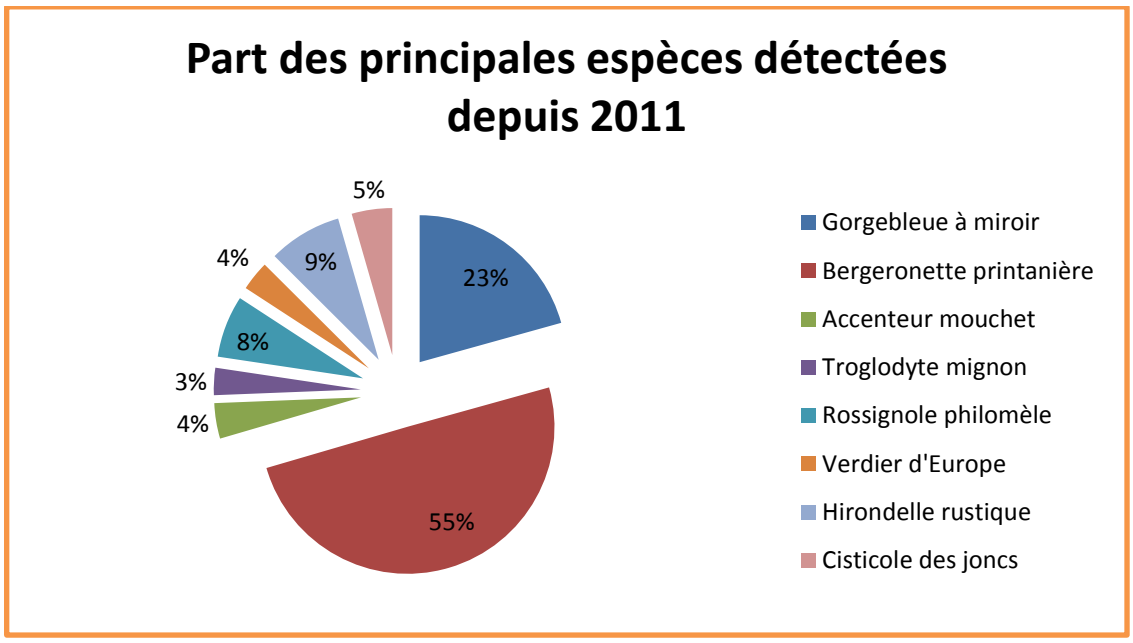

La Bergeronnette printanière représente plus de 50% des passereaux vue ou entendus suivi de la Gorgebleue à miroir (23%).

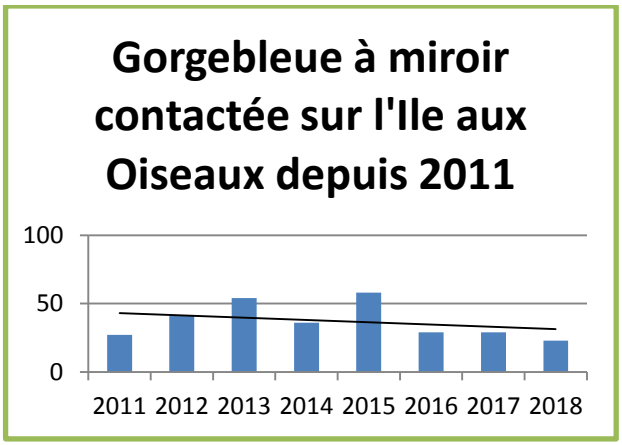

L'inventaire des espèces d'oiseaux observés sur l'Ile est actuellement de **106 espèces sur la période 1998-2018** dont 22 espèces d'oiseaux reproductrices (en 2010 BIOTOPE avait inventorié 61 espèces).

- **La gorgebleue**

Le programme d'études des passereaux du Bassin d' Arcachon et plus particulièrement sur l'Ile aux Oiseaux par capture-marquage-recapture, effectué en collaboration avec l'AROBA sous la direction de Michel Leconte avec la collaboration de Didier DOMEC, Jean-Louis DOMEC, Matthias GRANDPIERRE depuis 2010, a été renouvelé cette saison.

L'objectif du plan de gestion de l'Île aux Oiseaux est de maintenir et conserver la qualité actuelle du patrimoine naturel et d'assurer le respect de la règlementation et de l'entretien du site

- **Quelques résultats en 2018 :**

Année	2010		2011		2012		2013			2014			2015			2016		2017			2018		
Espèces	B	C	B	C	B	C	B	C	R	B	C	R	B	C	R	B	C	B	C	R	B	C	Total
Gorgebleue à miroir blanc*	14	5	31	13	22	48	19	16	1	71	605	1	31	435		10	142	16	56	1		28	1565
Bergeronnette printanière			18		2					6	1		12	1		12		8	1				61
Bergeronnette printanière**			4		10	3	3	1		11	1							4					37
Bergeronnette printanière***	2									2			6	2		4							16
Hirondelle rustique	6		9		2					4			13	1		9	2	3	3	1****		1	53
Cisticole des joncs							2			12	1		11	1		1		2					30
Rossignol philomèle			4		3	1	2			8			4	1			1	2	2				28
Accenteur mouchet	2		1	1	6	1	3	1		5	3		1	1		3							28
Troglodyte mignon			3		4		2			2	1		3			3							18
Hypolaïs polyglotte	2		1		2	1				3	1		2			2		2	1				17
Verdier d'Europe			6		5	1	1	1		1			1										16
Traquet pâtre							7			1						4	1						13
Fauvette à tête noire			1		2					3								2					8
Fauvette grisette			1				1			3								1					6
Merle noir	1				1		2	1					1										6
Linotte mélodieuse							1						1			1		1					4
Fauvette pitchou							2						2										4
Bergeronnette grise	1																						1
Huppe fasciée																		1					1
N. espèces	**7**		**11**		**11**		**12**			**14**			**13**			**10**		**11**			**2**		**17**

La Figure 1. récapitule les captures des espèces potentiellement reproductrices effectuées sur le site. 19 taxons ont été identifiés. Les captures de Gorgebleues sont majoritaires. Leur marquage à l'aide de bagues colorées explique le nombre important de contrôles de l'espèce (rendus possibles à distance). Les espèces présentent des variations d'effectifs interannuelles liées probablement à l'entretien paysager effectué autour des cabanes et aussi a des fluctuations plus globales au niveau régional.

- **Suivi de la population de Gorgebleues reproductrices marquées :**

En 2018 nous avons recensé les nids de Gorgebleue à miroir blanc sur un secteur témoin de 7 ha en avril-mai. La reproduction de l'espèce est synchrone. Les oiseaux sont recherchés à partir de points d'observation distants de 300 m environ. La détection est alors meilleure que lorsqu'on se déplace. La position exacte des mâles et femelles observés est donc cartographiée en enregistrant en simultané les interactions entre les individus. La méthode s'apparente à celle du *territory mapping* ou *spot mapping*.
L'habitat en lui-même ne permet pas cependant de contrôler ce que ceux-ci deviennent au sein de *Suaeda vera*. Ils peuvent ainsi disparaitre en un point et réapparaitre plusieurs décamètres plus loin. Elle nous permet néanmoins d'établir un lien entre la distribution de l'espèce et son habitat (haut-schorre). La distance entre les sites de ponte (nid construit par la femelle, mâles et femelles nourrissant les Puli au nid) nous permet de calculer leur densité sur une zone témoin et d'extrapoler le résultat a l'ensemble de la zone « habitable », 5-6 nids/7 ha. Cinq nids ont été découverts dont la distance moyenne entre les nids est de 110 m (+- 19 m). Si nous extrapolons cette distance sur la superficie habitable pour construire des nids nous obtenons soit 55-66 nids/77 ha.

Perspectives futures, pour la période favorable d'avril à juillet :

- démarrer le contrôle des Gorgebleues marquées à l'aide de bagues colorées début avril, pour effectuer un recensement des individus de L. s. namnetum marqués,

- continuer l'inventaire des espèces colonisant le site et notamment préciser le statut des espèces patrimoniales reproductrices.

III.3.1.2 Recensement des couples de goélands nicheurs

L'Ile aux Oiseaux accueille la deuxième plus grosse colonie de goélands de la région Aquitaine. C'est pourquoi un suivi spécifique a été mis en place afin de suivre leur évolution.
Depuis plusieurs années, quatre espèces de goélands nichent sur l'Ile aux Oiseaux : le Goéland brun, le Goéland argenté, le Goéland leucophée et le Goéland marin. Sur le littoral Manche-Atlantique, les premiers goélands commencent à fréquenter les lieux d'implantation des futures colonies dès décembre ou janvier. Mais c'est surtout en février-mars que les oiseaux s'installent et que les couples se forment. La désertion des colonies se produit en juillet-août.

La date moyenne des pontes des Goélands argentés et des Goélands marins se situe entre la fin avril et la mi-mai selon les années et les colonies. La reproduction du Goéland brun est un peu plus tardive, la date moyenne des pontes se situe vers la mi-mai.
Pour le Goéland leucophée, les premières pontes ont lieu début mars et le pic de ponte se situe début avril.

La période optimale pour le recensement des couples est la période à laquelle la grande majorité des pontes a eu lieu (faible proportion de nids vides) et les éclosions sont encore peu nombreuses (faible risque de dérangement des poussins lorsque les observateurs pénètrent brièvement dans la colonie).
Pour les Goélands bruns, argentés et marins, la période la plus favorable se situe généralement durant la seconde quinzaine de mai. Pour les Goélands leucophées, la période la plus favorable se situe généralement autour de la mi-avril.

Sur l'Ile aux Oiseaux, la méthode consiste à prospecter la colonie à la recherche des nids occupés. Après avoir dénombré le nombre d'œufs et balisé le nid à l'aide d'un petit tuteur, l'observateur se place discrètement à une distance optimale qui lui permet d'identifier l'espèce revenu sur son nid en toute quiétude.

Dates	Heure de PM	Coefficient	Objectif
Mercredi 18 avril 2018	07h51	101	Recensement des Goélands leucophées
Mercredi 16 mai 2017	06h52	101	Recensement des Goélands argentés, marins et bruns

Participants : Thierry DUPRAT (Garde gestionnaire de l'île aux Oiseaux) Matthias GRANDPIERRE (Réserve Naturelle du Banc d'Arguin - SEPANSO), Bernard LAPORTE (SEPANSO)

Résultats :

	Goéland leucophée	Goéland argenté	Goéland brun	Goéland marin	**Total**
Nombre de couples nicheurs en 2018	176	5	4	5	**190**
%	*92.6*	*2.6*	*2.1*	*2.6*	

Nombre de couples nicheurs	147	2	0	2	**151**
%	*97.4*	*1.3*	*0*	*1.3*	

Nombre de couples nicheurs en 2016	199	4	5	7	**215**
%	*92.6*	*1.8*	*2,3*	*3.6*	

Après une baisse notable en 2017, le nombre de couples nicheurs de goélands sur l'Ile aux Oiseaux affiche une hausse sensible en 2018 (+ 26%). Les Goélands leucophées sont toujours largement majoritaires (92.6% des effectifs totaux).
Sur l'Ile aux Oiseaux, le goéland niche en colonie plurispécifique sur des zones exondées à la végétation basse et clairsemée et construit son nid sommaire au sol à l'abri de la végétation de bordure *(Juncus sp., Baccharis halimifolia, Sueda maritima)*.
Les goélands argentés, bruns et marins sont situés sur la limite sud de leur aire de nidification.

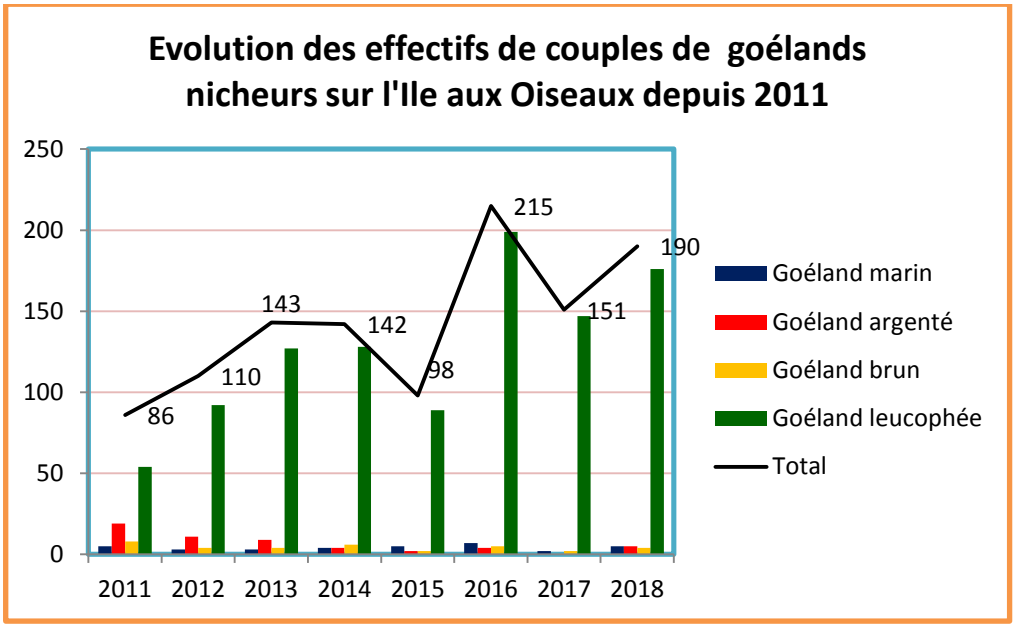

III.3.1.3 Suivi des limicoles côtiers

Le gestionnaire a intégré le réseau de l'observatoire des limicoles côtiers du Bassin d'Arcachon. Aujourd'hui l'ile fait partie des sites majeurs, représentant à elle seule un quart des effectifs recensés à cette échelle. Le gestionnaire poursuit, à ce titre et en collaboration avec les acteurs de l'observatoire, les suivis.

Une fois par mois, un dénombrement total des limicoles côtiers présents sur l'ensemble des zones de remises à marée haute, posés sur l'Ile aux Oiseaux et les pignots de parcs à huîtres périphériques, est réalisé. Les données sont valorisées au niveau national via l'observatoire des limicoles côtiers de RNF qui regroupe les gestionnaires d'aires marines protégées françaises et au niveau de Wetlands International.

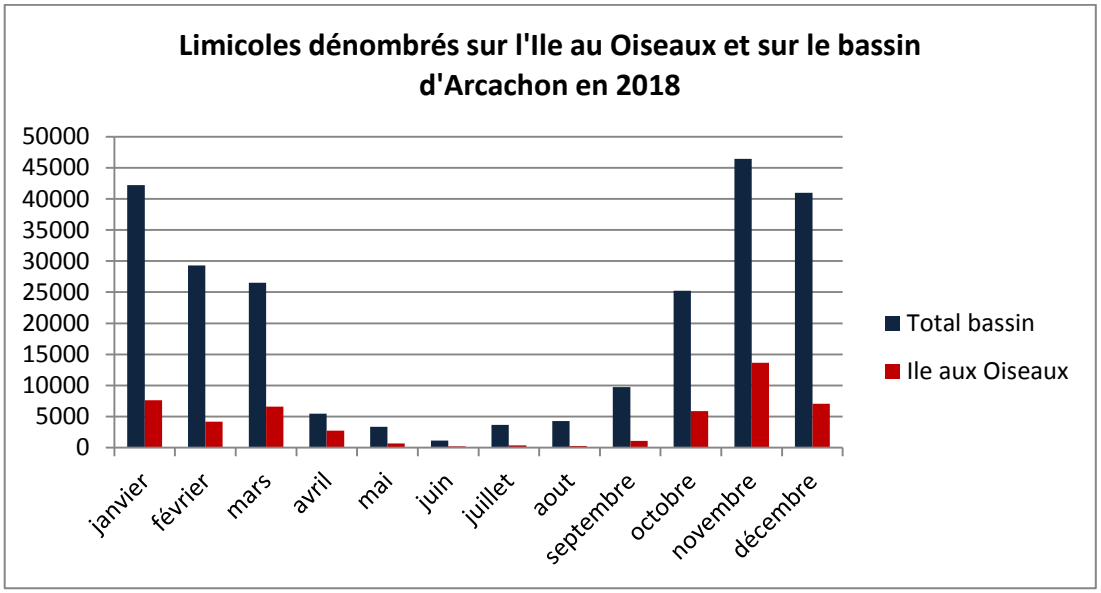

C'est en hiver que le bassin d'Arcachon ainsi que l'Ile aux Oiseaux accueillent le plus de limicoles.

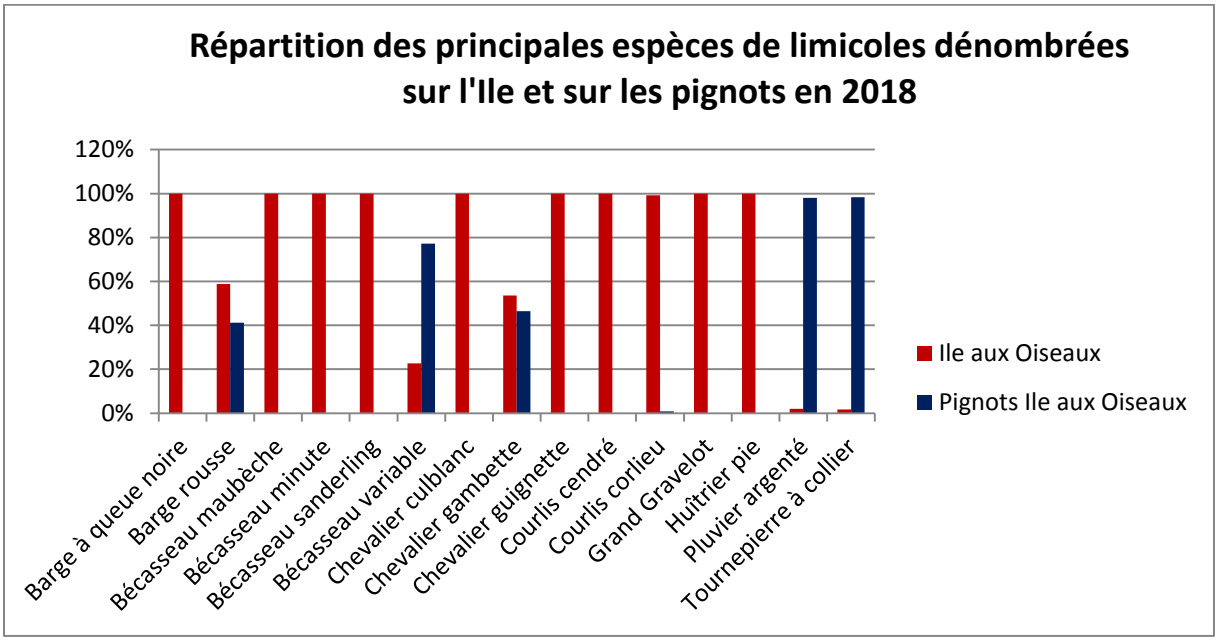

Les pignots de l'Ile semblent accueillir la majorité des effectifs de Tournepierre, Pluvier argenté et Bécasseau variables, tandis que l'Ile accueille la quasi-totalité des effectifs des autres espèces.

Les suivis sont effectués par le gestionnaire et deux bénévoles de la SEPANSO.

L'illustration par graphique des limicoles dénombrés démontre une augmentation constante depuis 2009. Ce résultat est toutefois à nuancer, car la méthode, affinée d'année en année, a permis une meilleure connaissance des reposoirs et pré-reposoirs. En effet, le site est organisé en une dizaine de reposoirs (à marée haute) potentiels en périphérie. Le cœur du site n'est pas dénombré faute de moyen humain mais son suivi augmenterait très probablement ces résultats.

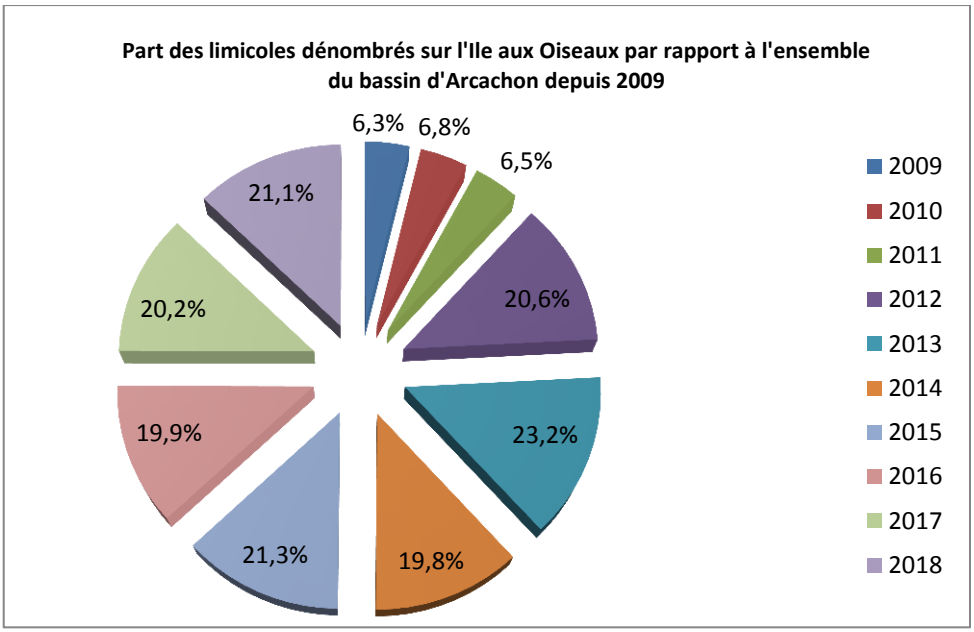

Les reposoirs de l'Ile aux Oiseaux (Ile et pignots) accueillent près de 20% des effectifs de limicoles dénombrés sur le bassin d'Arcachon. Ce chiffre est stable depuis 2012.

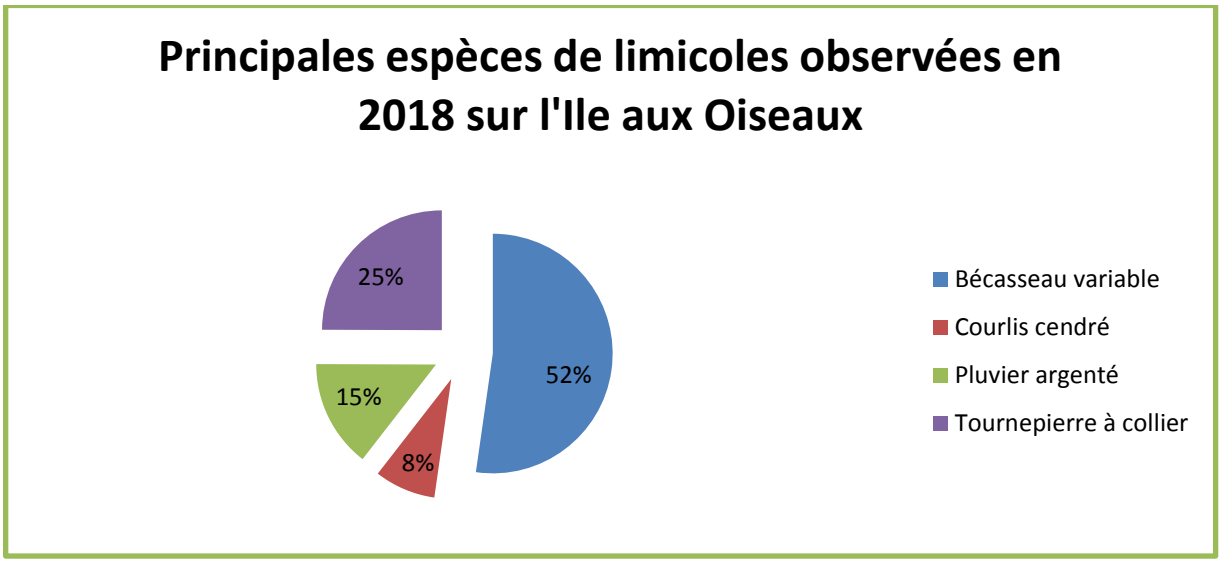

Le Bécasseau variable est l'espèce la plus commune avec plus de 50% des effectifs comptabilisés.

Plus de 50 000 limicoles ont été dénombrés sur l'Ile aux Oiseaux et sur ses pignots en 2018. Un chiffre quasi identique à 2017, ce qui fait de l'Ile aux Oiseaux et de ses pignots un des plus grands importants reposoirs à limicoles du bassin d'Arcachon.

III.3.1.4 Suivi des Bernaches cravants

Depuis plusieurs années, l'Ile aux Oiseaux s'inscrit dans les 50 sites participant au comptage des bernaches cravants coordonné au niveau national par le Réseau National Bernache et par la Fédération de Chasse de Gironde pour ce qui est du Bassin d'Arcachon. Le Bassin d'Arcachon est le

1er site d'hivernage français de l'espèce depuis les années 90 et l'Ile aux Oiseaux accueille en moyenne 45% de la population (moyenne des comptages mensuels).

	ILE AUX OISEAUX		BA	
Saison	**Mois**	**Nombre**	**Nombre**	**%**
2015-2016	Octobre	13550	26 541	51,05
	Novembre	21318	48 766	43,71
	Décembre	21529	54 685	39,37
	Janvier	2881	5 267	54,70
	Février	1555	4 537	34,27
	Mars	3976	4 639	85,71
2016-2017	Octobre	11761	27 830	42,26
	Novembre	9630	35 178	27,38
	Décembre	15140	36 985	40,94
	Janvier	4071	6 563	62,03
	Février	3901	6 067	64,30
	Mars	274	4 985	5,50
2017-2018	Octobre	12020	25 942	46,33
	Novembre	22268	59 902	37,17
	Décembre	36233	65 657	55,19
	Janvier	2829	10 398	27,21
	Février	1419	4 051	35,03
	Mars	1495	2 412	61,98

La saison 2017-2018 montre une augmentation du nombre de bernaches sur le Bassin d'Arcachon avec un nombre de 168 362 observations (117 608 observations en 2016-2017 et 144 435 observations en 2015-2016). Lors de ces comptages mensuels, 44% des effectifs ont été observés sur le site de l'Ile aux Oiseaux.

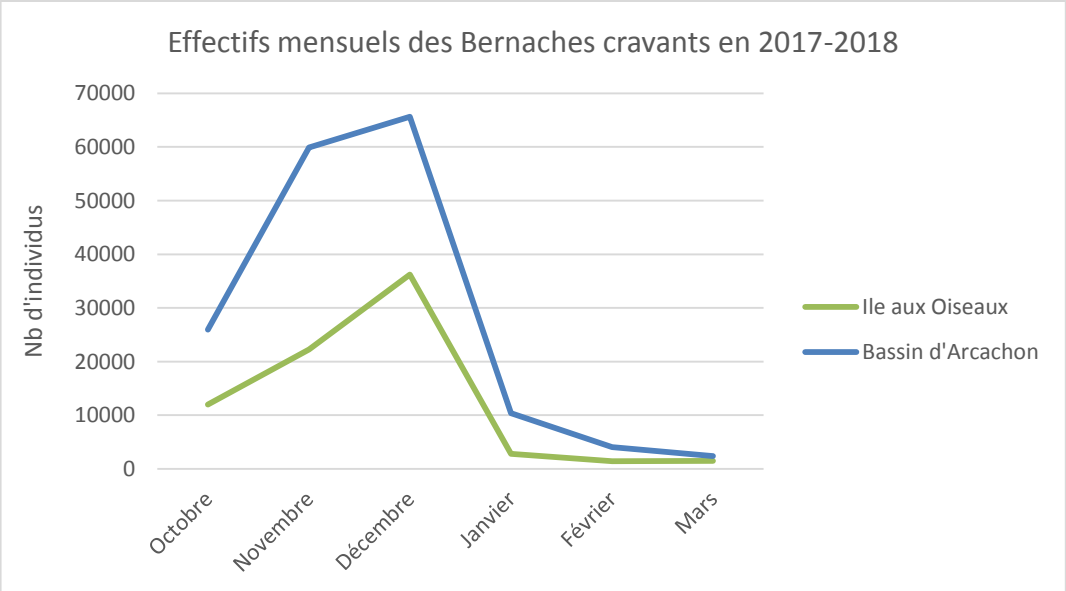

III.3.2 L'inventaire des peuplements d'insectes (fiche action n° 6)

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion de l'Ile aux Oiseaux, un enjeu d'amélioration des connaissances des insectes a été identifié. C'est dans ce contexte que la Société Linnéenne de Bordeaux (SLB) et l'association Locusta ont été missionnées pour réaliser respectivement des inventaires entomofaune et orthoptérique en 2016 et 2017. Cette étude a permis d'obtenir un aperçu intéressant des insectes présents avec **258 espèces** observées soit une évolution **de 405%** de la connaissance des insectes sur l'île.

Notons aussi que 4 espèces ont été découvertes ou redécouvertes :

- *Camptotelus lineolatus* (Schilling, 1829) : il s'agit d'une espèce de punaise dont la répartition n'était pas connue de la zone sous influence océanique (il semble s'agir de la première observation dans le domaine biogéographique atlantique)
- *Gonocephalum granulatum nigrum* (Küster, 1849) : il s'agit d'une espèce de coléoptère qui n'avait pas été observé dans la région depuis 1951
- *ylindera germanica germanica* (Linnaeus, 1758) : il s'agit d'une espèce de coléoptère qui n'avait pas été observé dans la région depuis 1930
- *Schendyla monodi* (Brölemann, 1924) : il s'agit d'une espèce de millepatte endémique du littoral atlantique qui n'est connue que dans 3 départements (Finistère, Côtes d'Armor et Gironde). Elle n'avait pas été vue en Gironde depuis 1924

Le rapport final de cette étude met en exergue le caractère exceptionnel de l'île d'un point de vue entomologique. **19% des espèces inventoriées sont qualifiées de rares et présentent un très fort intérêt patrimonial** (les autres sites inventoriés par la SLB ne présentent « que » 5 à 8% d'espèces patrimoniales).

Parmi ces espèces, l'une d'elle constitue un enjeu particulièrement majeur de conservation : l'Oedipode des Salines (ou Criquet des Salines). En effet, il s'agit d'un criquet très rare à l'échelle de la France car il est exclusivement lié aux prés salés. En Gironde, il est présent uniquement sur le Bassin d'Arcachon et les plus importantes populations semblent se situer sur l'Ile aux Oiseaux.

Celle-ci présente donc une très forte responsabilité pour sa préservation, c'est pourquoi un suivi plus approfondi sera mis en place en 2019 et 2020. Dans un premier temps, un bureau d'étude sera missionné afin de mettre en place un protocole adapté et d'effectuer le suivi sur les deux premières années puis les gardes gestionnaires seront formés afin de pouvoir continuer l'étude dans la durée. Il s'agira à la fois de mieux connaitre la répartition des différentes populations présentes sur l'Ile et de les suivre pour évaluer leur dynamique. De plus, il semble également opportun d'améliorer les connaissances sur son écologie. En effet, des connaissances sur les sites de pontes et les étapes du développement pré-imaginal, ainsi que des précisions sur ses exigences alimentaires seraient nécessaires pour mettre en place des actions conservatoires concrètes en sa faveur. Une surveillance écologique des autres espèces remarquables de l'ile pourrait également être mise en place. Il s'agit de réaliser des séries de collectes de données répétées dans le temps de manière à vérifier la présence effective des espèces cibles pour estimer des modifications ou des évolutions sur le long terme.

Oedipode des salines

III.3.3 Suivi de l'évolution du trait de côte (fiche action n° 11)

Depuis plusieurs années, la question de l'érosion est devenue une préoccupation majeure pour la Ville et les occupants des cabanes. Dans l'objectif de se faire accompagner dans cette réflexion, la Ville s'était rapprochée en 2015, de l'Observatoire de la Côte Aquitaine.

Cette année, deux visites sur le terrain ont été organisées avec le BRGM et l'ONF (opérateurs de l'Observatoire de la Côte Aquitaine). Ces deux journées qui ont eu lieu respectivement le 06 juin et le 12 juillet 2018 avaient pour objectif de former les gardes gestionnaires à l'observation et à la collecte de données dans le cadre de suivi régulier.

Dans le cadre de sa mission de suivi et d'analyse pour l'Observatoire de la Côte Aquitaine, le BRGM propose ainsi un programme de suivi de l'évolution morphologique de l'Île aux Oiseaux. Dans la continuité des données déjà acquises et dans une optique de renforcement et de pérennisation d'un programme de suivi, les mesures suivantes sont proposées :

- **Réalisation d'une campagne annuelle de levés topographiques au DGPS au droit de 11 profils**, complétée avec des profils supplémentaires éventuels (en fonction des contraintes de terrain). Les indicateurs de l'évolution morphologique à relever lors de cette campagne sont définis

- **Poursuite de l'acquisition d'ortho photographies et de levés topographiques LiDAR**, dont les fréquences respectives sont de deux ans maximum et quatre ans maximum

- **Poursuite de l'acquisition de photographies aériennes obliques**, selon un protocole optimisant les prises de vue dans un objectif de permettre la comparaison des photographies d'une année à une autre

- **Acquisition de prises de vue à une fréquence biannuelle**, selon une méthodologie précise permettant des comparaisons entre les différentes acquisitions. Des fiches terrain sont proposées pour associer à ces observations ponctuelles des indications factuelles sur l'état du milieu

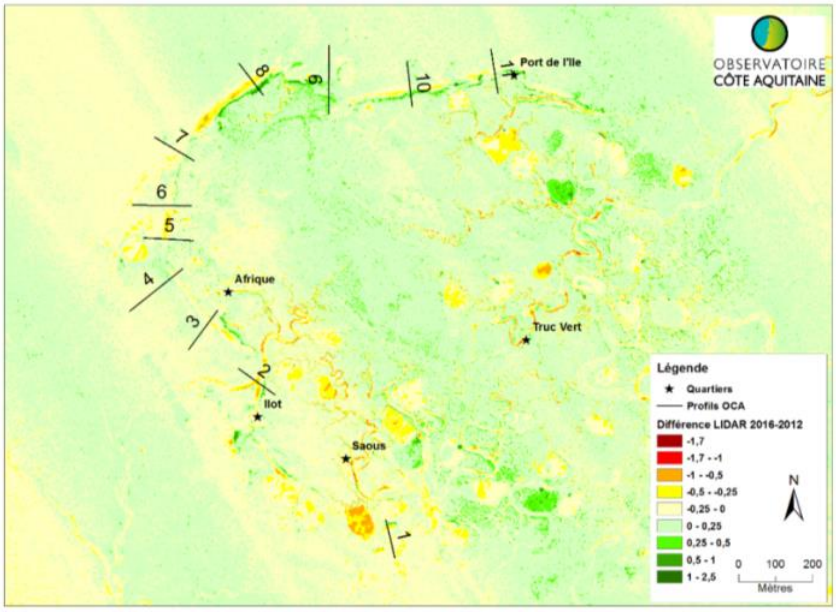

Différences topographiques (en m) entre les LIDARs 2016 (SIBA) et 2012 (IGN)

III.3.4 Suivi botanique

- **Inventaire et recensements**

En 2018, le Conservatoire Botanique a programmé trois sorties au printemps sous la direction d'Aurélien CAILLON pour effectuer un protocole de suivis. L'équipe de gestion a décidé d'adhérer à l'outil de saisie en ligne de l'observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle Aquitaine, l'OFSA, reconnu par le muséum de Paris. Ces saisies nous permettront de recenser la flore à enjeux identifiés (ZNIEFF) afin de posséder un socle de connaissances.

Le garde gestionnaire a participé au mois de novembre à Audenge à la réunion des observateurs de la flore de Gironde afin d'échanger sur l'avancement des inventaires de Gironde, sur l'actualité botanique et de s'informer sur les programmes en cours au niveau du département.

En 2018, la veille effectuée par les deux gardes gestionnaire sera complétée par des recherches anciennes avec l'aide du Conservatoire Botanique.

L'obtention en début d'année d'un GPS permettra de cartographier l'ensemble des espèces recensées.

III.3.5 Suivi de fréquentation

III.3.5.1 Suivis estivaux réguliers

En 2018, l'observation s'est portée sur le calcul des chiffres significatifs relatifs aux basses et hautes périodes relevées ces cinq dernières années.

Les chiffres de la fréquentation 2018 :

FREQUENTATION BATEAU 2018											
											2018
PERIODE	coef pleines mers	SAOUS	AFRIQUE	NORD	TCHANQUEES	2018	2015	2012	OBSERVATIONS	SPECIALITE	Estim./hs
samedi 7 juillet	47/46 00h12	169	210	69	611	1059	**846**	**192**	vent en soirée	69 bat./ nuit	3
samedi 14 juillet	103/104 19h33	416	365	216	759	**1756**	**1861**	**283**	beau et chaud 36°	102 bat./ nuit	4
lundi 16 juillet	101/97 21h10	76	39	63	339	517	**2098**	**1237**	beau avec un peu de vent	96 bat./ nuit	4
samedi 21 juillet	52/49 13h19	84	172	113	470	839	**1561**	141	beau et chaud 30°	51 bat./ nuit	3
mercredi 25 juillet	60/63 17h09	125	236	72	518	951	**997**	442	beau et chaud 34°	37 bat./ nuit	3
samedi 28 juillet	75/77 18h59	66	89	31	357	543	**1369**	**357**	Couvert et pluie le matin	51 bat./ nuit	3
lundi 30 juillet	78/78 20h06	102	95	56	556	809	**1443**	**420**	beau et chaud 32°	77 bat./ nuit	4
Mardi 31 juillet	77/76 20h39	186	196	98	514	994	**1917**	**267**	30° vent en soirée	69 bat./ nuit	3
						6474	**10175**	**3072**			***27 heures***
mercredi 1er aout	74/72 21h13	93	69	212	298	672	**1917**	267	beau et chaud 32°	26 échoués	3
samedi 4 aout	62/59 10h12	369	395	310	559	1633	792	672	beau et chaud 34°	79 échoués	3
dimanche 5 aout	65/65 11h39	414	158	468	692	1732	1063	939	beau et chaud 36°	117 échoués	4
lundi 6 aout	48/47 13h13	65	46	85	78	274	1554	888	beau et chaud 37°	26 échoués	3
dimanche 12 aout	106/109 13h09	686	453	675	896	**2710**	1204	**1307**	beau et chaud 29°	89 échoués	4
mercredi 15 aout	98/92 9h12	717	521	296	759	2293	1474	1109	beau et vent avec houle 25°	72 échoués	4
Samedi 18 aout	55/48 11h26	180	81	417	612	1290	741	1046	beau et vent avec houle 23°	26 échoués	3
Dimanche 19 aout	48/43 12h00	535	268	406	916	2125	871	615	beau du vent 25°	78 échoués	4
jeudi 23 aout	53/58 16h50	613	378	516	851	2358	706	1329	beau et vent en soirée 28°	51 échoués	4
samedi 25 aout	71/75 18h03	412	235	210	621	1478	997	422	beau et couvert 22°	23 échoués	4
dimanche 26 aout	78/80 18h37	395	117	311	478	1301	312	800	beau et vent 24°	14 échoués	3
						17866	**11631**	**9394**			***39 heures***
samedi 01 sept.	70/65 9h43	270	180	58	369	**877**	127	138	beau et vent 26°		2
dimanche 02 sept.	60/55 10h30	59	89	21	416	585	82	244	couvert 26°		2
samedi 08 sept.	85/93 17h27	86	56	54	536	732			couvert 19°		3
Dimanche 09 sept.	99/105 18h15	72	79	23	358	532	833	207	beau et vent 30°	41 échoués	3
lundi 10 sept.	108/111 19h01	25	93	86	101	305	**1156**	143	beau 31°		3
samedi 15 sept.	69/61 9h54	198	116	45	478	837	597	321	couvert et beau 27°		3
Dimanche 16 sept.	53/46 10h38	174	96	115	456	841	504	523	beau 24°	9 échoués	3
vendredi 21 sept	49/55 16h21	56	25	28	79	188	381	201	beau 26°		3
samedi 22 sept.	61/66 17h00	85	14	59	211	369	50	479	couvert 19°	22 échoués	1
Dimanche 23 sept.	71/76 17h38	63	38	12	156	269	513	461	beau 21°		2
Dimanche 16 sept.	***sur la journée***	312	199	12	856	1379	***1378***	***1171***	***sur la journée***		6X4:24
						6914	**6143**	**4552**			***49 heures***
Total général sur la saison :						**31254**	**27949**	**17018**			

L'interprétation de ce tableau révèle une augmentation progressive et relative sur les trois années.

III.3.5.2 Comptage Pêche à Pied de Loisirs

Le 14 août dernier, l'équipe de gestionnaires a participé au comptage national pêche à pied de loisirs coordonné par le Réseau Littorea (suite du programme Life+ Pêche à Pied de Loisirs qui a pris fin en 2017). Sur le Bassin d'Arcachon, c'est le Parc Naturel Marin qui anime le suivi et récupère les données.

Sur les 3 secteurs comptabilisés (Saous/Cabanes Tchanquées, Afrique, Marens Nord), 345 pêcheurs à pied ont été comptés.

III.4 Coordination des occupations et accueil du public

III.4.1 Suivi des A.O.T

Dans le cadre des renouvellements des AOT des cabanes, qui prennent fin pour la plupart en 2019, les gardes gestionnaires ont effectué, dans le courant de l'été, un état des lieux de celles-ci. Cet état des lieux a permis de relever les travaux à effectuer (à caractère obligatoire ou recommandé) avant la réattribution.

III.4.2 Journées européennes du patrimoine (fiche action n°16)

Dans le cadre des journées européennes du patrimoine, la cabane Tchanquée n°53 a été ouverte au public le samedi 15 et le dimanche 16 septembre.
Le samedi 450 personnes, le dimanche 1 240 personnes se sont déplacées, soit 1 690 visites sur le week-end.

III.4.3 Accueil des scolaires

- **Classes de CM2**

Cette action a été réalisée par les deux gardes-gestionnaires. Ils sont intervenus en classe puis ont animé une sortie sur le terrain.
Objectifs :
- Proposer un programme d'animation réfléchi à l'échelle de la commune (d'autres sites de la commune faisant également l'objet d'actions pédagogiques) et du Bassin d'Arcachon, afin d'éviter les répétitions d'un site à l'autre. Organiser et proposer à l'éducation nationale, un projet d'ensemble dans le programme en cours (cette action est validée par les instituteurs et l'inspectrice d'académie tous les ans).
- Améliorer les connaissances et la qualité des interventions pour ce public.

Contenu qualitatif de l'animation (thèmes abordés) :

- Site naturel protégé et à préserver : sensibilisation et réglementation
- Patrimoine naturel et culturel du site et plus généralement du bassin d'Arcachon
- Richesse et diversité du vivant : faune et flore
- Activités humaines actuelles, nautisme, pêche, chasse…
- Découverte de la famille des Laridés.

Lors de l'année scolaire 2017/2018, 10 classes de La Teste de Buch ont participé à cette animation.

- **Collège**

Le projet de classe scientifique de 6ème du collège Henri DHEURLE de La Teste de Buch portant sur l'Ile aux Oiseaux a été reconduit à la demande des enseignants pour la troisième année consécutive.
Afin d'accompagner ce projet, la Ville a participé à une première sortie de terrain réalisée le vendredi 20 octobre. Cette sortie basée sur la découverte et l'observation, avait pour thématique : chronométrage et calculs du parcours, appréhension de la réglementation et des balisages, observation des différents milieux, connaissance du patrimoine humain et des moyens mis en œuvre, moyens énergétiques pour séjourner sur le site, influence de la lune et collecte des déchets. En 2019, trois autres journées seront programmées sur le terrain et des interventions en classe seront organisées par le garde gestionnaire.

III.5 Surveillance et police du site (fiche action n° 26)

- Garderie auprès des Aotistes

Au vu de la préparation des renouvellements des A.O.T de cabane, la surveillance et la garderie a porté pour l'essentiel sur un inventaire en correspondance avec leurs conventions d'occupation Garderie estivale :
En période estivales, sur les pleines mers, en soirée ou en journée essentiellement pour éviter la pénétration dans les Esteys ou sur le schorre

- Police et constatation de chasse

Un contrôle et un avis lors des demandes de modification des lacs de tonnes

- Organisation de journée à la sensibilisation

Participation aux assemblées générales ou réunion d'information auprès des organismes associatifs ou usagers du site

- Formation et commissionnement à la police des sites classés et à la police sur la publicité

IV. Représentation graphique du temps par activités

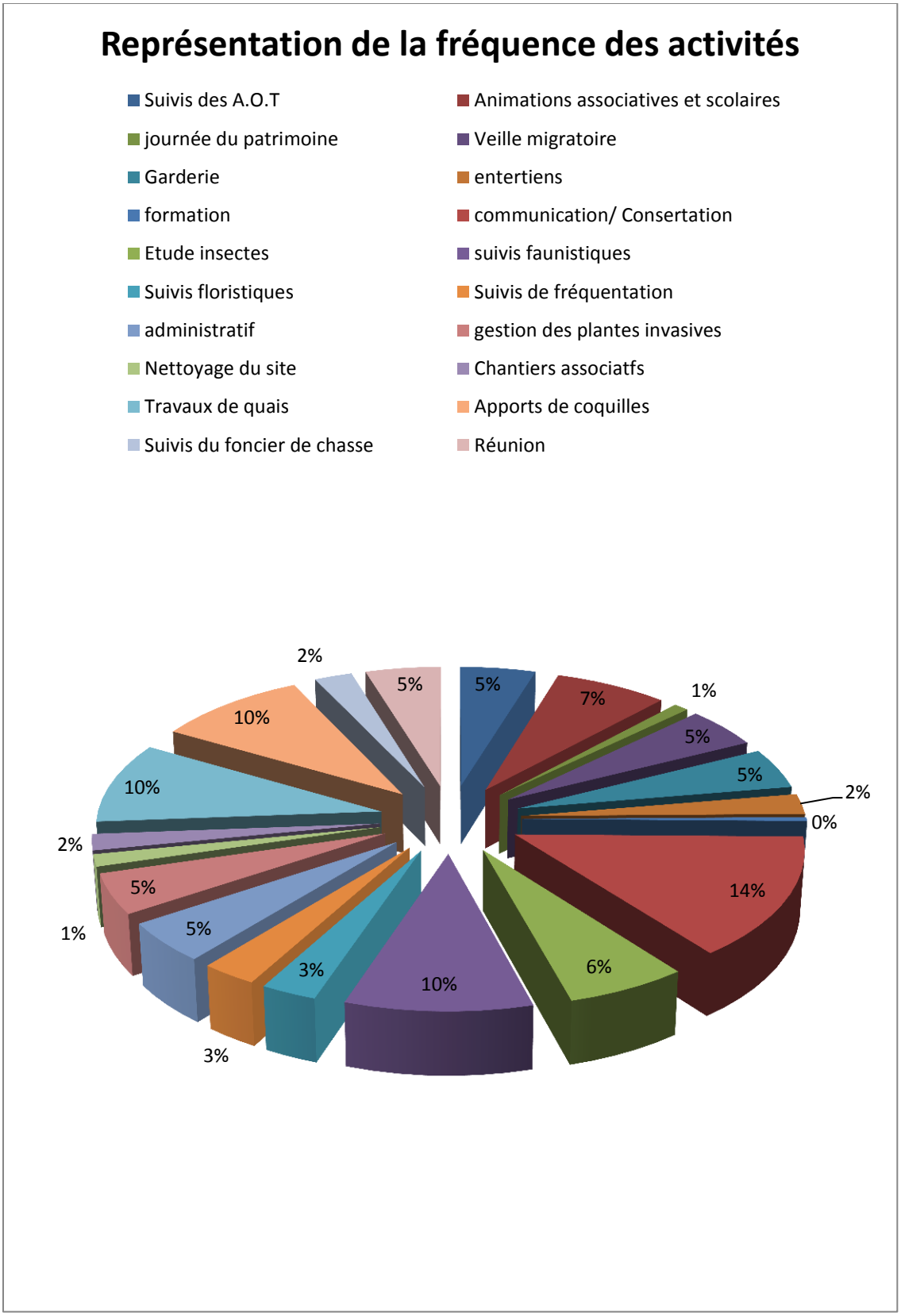

IV. PRINCIPALES PERPECTIVES 2019

- Première année de mise en œuvre du protocole de suivi du trait de côte proposé par l'Observatoire de la Côte Aquitaine.

- Mise en place d'un suivi comparatif dédié à l'ichtyofaune en collaboration avec la réserve des prés salés d'Arès et le Parc Naturel Marin.

- Insectes : suivi des populations Oedipode, surveillance écologique sur les autres espèces de manière à vérifier leurs présences, et inventaires complémentaires sur des espèces rares, citées dans la bibliographie mais non retrouvées, en rapport avec la diversité du site (curculionide *Pseudophytobius acalloides*)

- Elaboration d'un protocole de suivi de la fréquentation adapté au site et aux moyens humains

- Poursuite des animations scolaires (CM2, une classe du collège) et mise en place d'actions pour le Club Ado de la Ville.

- Travaux au niveau des quais : coordonner la réfection des quais communs du quartier Ilot ; terminer les apports de coquilles en fonction des tassements observés sur le terrain (notamment quais communs du port de l'île et de l'Afrique dans un premier temps)

- Mise en œuvre des préconisations de l'étude pour l'accueil du public au sein de la cabane tchanquée n°53.

- Mise en place de projets entre le gestionnaire et les usagers (chantiers participatifs, actions de gestions mutualisées)

- Complément de formation des gardes (aide aux suivis et commissionnement)

- Remise en place des partenariats afin d'opérer un respect de la réglementation du site

- Etudier la possibilité de mettre en place des nichoirs en partenariat avec des associations écologistes (Hirondelles et CHIROPTERES)

- Mise en place de deux outils de saisies naturalistes (l'OAFS pour la faune et l'OFS pour la flore) permettant le stockage des données.

- Poursuite de la mise en œuvre du plan de gestion (voir déclinaison plus précise de chacune des actions dans le tableau en partie V.) : études, autres suivis naturalistes, animations, lutte contre le baccharis, relations avec les occupants.

V. PLAN DE GESTION OPERATIONNEL ET PLAN DE GESTION OPERATIONNEL PREVISIONNEL

Thématique	Priorité du plan de gestion	N° fiche action du plan de gestion	Missions	Bilan 2018				Prévisionnel 2019			
				Jour(s) agent consacré(s) à l'action	Dépenses		Financement	Jour(s) agent consacré(s) à l'action	Dépenses		Financement
					Détail	Montant ttc			Objet	Montant ttc	
Ensemble des thématiques	1	1	**Pérennisation des postes de garde gestionnaire, et coordination avec les autres gestionnaires partenaires**	3	1,25 postes de garde	**45900**	- Département : 16592 - Agence de l'eau: 17095 - Autofinancement : solde	3	1,25 postes de garde	**50000**	- Département : 15600 - Agence de l'Eau : 16 747,27 - Autofinancement : solde
					Equipements gardes	**617**	Autofinancement		Equipements gardes	**400**	Autofinancement
					Révision bateau	**4200**	Autofinancement		Entretien bateau	**4200**	Autofinancement
					Carburant bateau	**1600**	Autofinancement		Carburant bateau	**1500**	Autofinancement
			+ Entretien du matériel et réhabilitation du bâti affecté à la gestion	10	Autres dépenses liés au bateau	**380**	Autofinancement	8	Autres dépenses liés au bateau	**400**	Autofinancement
					Matériel divers pour entretien du bâti	**300**	Autofinancement		Matériel divers pour entretien du bâti	**300**	Autofinancement
					Location minipelle	**1200**					
					Assurances	**1400**	Autofinancement		Assurances	**1500**	Autofinancement
					Véhicule électrique entretien	**264**	Autofinancement		Véhicule électrique entretien	**270**	Autofinancement
					Frais location batterie voiture	**1050**	Autofinancement		Frais location batterie voiture		Autofinancement
					Fournitures administrat.		Autofinancement		Fournitures administratives, documentation		Autofinancement
					Entretien de la chenillette	**2900**	Autofinancement		Entretien de la chenillette		Autofinancement
Ensemble des thématiques	1	2	**Réunion annuelle du conseil de site**	1				1	Voyage et déplacement		Autofinancement
Ensemble des thématiques	1	3	**Élaboration d'un « cahier de gestion » et de rapports**	18				17	Matériel informatique		Autofinancement
Connaissance	1	4	**Formation du personnel à la reconnaissance des habitats et espèces associés, aux protocoles d'inventaires et de suivis et à la**	0				15	Formation		
Connaissance	1	5	**Réalisation d'inventaires et de suivis temporels dédiés à la caractérisation des peuplements de la faune benthique et de l'ichtyofaune**	0				4	possibilité de mener une action en partenariat avec les site des Prés Salés d'Arès-		
Connaissance	1	6	**suivis temporels dédiés à l'amélioration de la caractérisation d'insectes et de leurs habitats**	10	Suite étude insectes linnéenne*l* locusta	**4500**		10	Suivi insectes patrimoniaux	**9700**	
Connaissance	1	7	**Poursuite*l* Adaptation du suivi temporel des peuplements d'oiseaux et de leurs habitats**	18	Filets capture	**970**		18			
Connaissance	1	8	**Mise en place d'un observatoire dédié aux oiseaux, faunes benthiques et insectes en coordination avec les**	4	- Partenariat SEPANSO - Réunions de réseaux			4	- Partenariat SEPANSO - Réunions de réseaux		

Connaissance	1	9	Evaluation de l'influence de la fréquentation humaine sur le domaine terrestre et sur le domaine maritime	8				7			
Connaissance	1	10	Pérennisation /adaptation des suivis de la qualité de l'eau et des sédiments initiés dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion	0				0			
Connaissance	1	11	Pérennisation du suivi de l'évolution morphologique du trait de côte initié dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion (poursuivre les travaux engagés et étudier des évolutions possibles)	6				9			
Connaissance	1	12	Suivi temporel de la dynamique d'évolution et de l'influence du Baccharis à feuilles d'arroche	6				6			
Connaissance	1	13	scientifiques entre le gestionnaire et des organismes spécialisés dans le cadre de la mise en œuvre d'inventaires et de suivis des peuplements floristiques et faunistiques/conservation des milieux naturels	2				2	Outillage		
Gestion et conservation du patrimoine naturel	1	14	Expérimentation sur des "zones tests" : gestion du Baccharis au sein des prés salés, (hors trait de côte)	30				20			
Gestion et conservation du patrimoine naturel	1	15	Définition d'une convention partenariale pour le développement durable du territoire de l'Île aux oiseaux entre la Sci/le gestionnaire et le Conservatoire	1				1			
Activités et usages	1	16	Etude de faisabilité pour l'application d'un programme d'animations de découverte dédié au patrimoine de l'Île aux oiseaux	25	Animations auprès des CM2 en partenariat avec SEPANSO			25	Animations auprès des CM2		Autofinancement
					Matériel pour animations	**120**	Autofinancement		Matériel pour animations Armoire blindée		Autofinancement
Activités et usages	1	17	Partenariats entre le gestionnaire et des organismes usagers et des usagers pour l'entretien ou la gestion des milieux naturels	8	Frais reception	**110**	Autofinancement	6	Frais reception	**200**	Autofinancement
Activités et usages	1	18	Élaboration et application d'un guide des «bonnes pratiques » à l'attention des usagers de l'Île	0				0			
Activités et usages	1	19	Poursuite de l'animation des conseils de quartiers	0				5	quai commun îlot		
Activités et usages	1	20	Définition et application d'un plan de prévention-sécurité et d'un plan de prévention des risques naturels	5				4	Suite au bilan réalisé en 2016, mise en place des "phasages"		
Qualité paysagère et architecturale		21	Procédures de renouvellement et d'attribution des AOT des cabanes	11	Impression des macarons	**240**	Autofinancement	6	Impression des macarons	**250**	Autofinancement
									Frais d'insertion dans presse pour vacance d'une cabane	**700**	Autofinancement

Qualité paysagère et architecturale	1	22	Application d'un cahier de prescriptions architecturales et paysagères des cabanes et diffusion auprès des occupants	5				3				
Qualité paysagère et architecturale	1	23	Etudes sur la faisabilité technique et financière de la remise en service du puits	1				0				
Réglementation	1	24	Organisation de journées de sensibilisation des usagers à la réglementation	7	Réalisé à travers les comités de quartiers, sur le terrain et auprès des associations			3	Réalisé à travers les comités de quartiers, sur le terrain et auprès des associations			
Réglementation	1	25	Formation et commissionnement du personnel intervenant sur le site de l'Ile aux oiseaux.	5				10	Commissionnement DPM ?			
Réglementation	1	26	Surveillance de l'Ile aux oiseaux (développement des partenariats)	20				25				
Réglementation	1	27	Accompagnement lors de la réalisation de travaux: définition d'un formulaire type de coordination des procédures de réglementations existantes et diffusion	16				6				
Réglementation	1	28	Suivi de l'évolution de la réglementation et diffusion de bulletins d'information vulgarisant et explicitant ces évolutions	6				4				
Gestion et conservation du patrimoine naturel	2	29	Recherche spécifique d'espèces floristiques patrimoniales dont le Statice de Duby	0				0				
Gestion et conservation du patrimoine naturel	2	30	Réalisation d'un suivi temporel des habitats de la slikke et du schorre	0				0				
Connaissance /Qualité paysagère et architecturale	2	31	Pérennisation de l'observatoire photographique du paysage mis en œuvre dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion	2				9				
Gestion et conservation du patrimoine naturel	2	32	Expérimentation sur des «zones tests : substitution du Baccharis par le Tamaris au niveau du trait de côte (secteurs soumis à l'érosion)	0				0				
Gestion et conservation du patrimoine naturel	2	33	Expérimentations de restauration du boisement à partir d'essences indigènes adaptées au contexte local (expérimentation au niveau de la pinède)	0				3				

Gestion et conservation du patrimoine naturel	2	34	Pérennisation du principe de naturalité sur les secteurs de slikke et de schorre en bon état de conservation (non	0				0				
Activités et usages	2	35	Organisation de journées d'information et de sensibilisation des occupants au patrimoine	0				2				
Activités et usages	2	36	Constitution d'un groupe de réflexion sur le	0				0				
Réglementation	2	37	Réflexion sur les besoins en signalétiques (mouillages, délimitation de zones écologiques sensibles, etc.)	1				1				
Gestion et conservation du patrimoine naturel	3	38	Suivi des études sur les herbiers aquatiques	0				0				
Connaissance	4	39	Mise en place. d'un fond documentaire du patrimoine culturel de l'Ile aux oiseaux	0				0				
Connaissance	4	40	Création d'outils pédagogiques concernant la reconnaissance des espèces patrimoniales à destination des	0				0				
Gestion et conservation du patrimoine naturel	4	41	Expérimentation sur des « zones tests » : mise en exclos de secteurs de landes soumis au pâturage de la population de	0				0				
AUTRE ACTION			Accompagnement sur site suite à des demandes d'organismes extérieurs (animations, prise de	14				10				
			Entretien du site (chemins, évacuation des navires échoués, travaux sur les quais...)	12				12				
			Administratif divers (courriers, dossiers de demande de subventions, etc.)	15				11				
			Autres dépenses			16700	t			17100	Autofinancement	
			TOTAL	270		82451		270		86520		

* Matériel utile à d'autres actions : suivis faunes/flore, localisation d'épaves, etc.

Recettes de Fonctionnement 2018	
Type de recette	**Montant**
Redevances d'occupation	80 642 €
Subventions	34 667 €
Total	**115 309 €**

Recettes d'investissement 2018	
Type de recette	**Montant**
Amortissement	16 985 €
Subventions	1 086 €
Total	**18 071 €**

ANNEXES

ANNEXE N°1 : Tableau récapitulatif des demandes de visites ou tournages sur l'Ile aux Oiseaux

ANNEXE N°2 : Méthodologie programme de suivi des populations de passereaux sur le Bassin d'Arcachon (Ile aux Oiseaux) par capture-marquage-recapture

ANNEXE N°1

Tableau récapitulatif des demandes de visites ou tournages sur l'Ile aux Oiseaux

Date + Objet	Scolaires	Associations/Clubs/CE	Autres	Avis
Mars 2018 - Navigation		Aviron Arcachonnais		Favorable
Avril 2018 - Emission			France 3 Nouvelle Aquitaine	Favorable
Avril 2018 - Sortie		CE Ariane Group		Favorable
Avril 2018 – Sortie nature		Maison de quartier Mairie Arcachon		Favorable
Juin 2018 – Accès terrasse cabane tchanquée		Raid « défi d'elles »		Favorable
Juin 2018 – Evènement commercial			Agence Nautique Arcachon	Défavorable
Juin 2018 – Photos cabane tchanquée			Agence Nautique Arcachon	Favorable (respect droit à l'image cabane)
Juin 2018 – Film publicitaire			Non fiction planet	Défavorable
Juin 2018 - Reportage			Antipode	Défavorable
Juillet 2018 – Mesures trait de côte			BRGM/OCA	Favorable
Juillet 2018 – Journée famille		Association des pécheurs et plaisanciers d'Andernos les bains		Favorable
Aout 2018 - Sortie		PRAJ Gujan Mestras		Favorable
Novembre 2018 - Sortie	Lycée agricole le Montat			Annulée pb transport
Aout 2018 - Film			Canal +	Défavorable
Aout 2018 - Article			La Dépêche du Bassin	Annulé
Septembre 2018 - Film			M.HERCENT	Défavorable
Octobre 2018 - Sortie	Collège la Teste			Favorable
Novembre 2018 - Reportage			Noa sur Mer France 3	Favorable
Novembre 2018 - Sortie	Collège Salles et Passeurs Paysage			Favorable
Mai 2019 - Sortie	Ecole Andernos			Défavorable
TOTAL	**4**	**6**	**10**	

ANNEXE N°2

Programme de suivi de populations de passereaux sur le Bassin d'Arcachon (Ile aux Oiseaux) par capture-marquage-recapture

Passereaux nicheurs EPS (méthodologie) :

Le but du suivi par échantillonnages ponctuels simples (EPS) est d'obtenir une évaluation des tendances d'évolution des effectifs de différentes espèces nicheuses. Un EPS est un dénombrement de l'avifaune qui consiste, pour l'observateur, à stationner pendant 5 minutes en plusieurs points successifs d'observation et d'écoute, au cours de la période de reproduction des oiseaux. Il comptabilise tous les passereaux qu'il entend, qu'il voit voler ou qui sont posés.
Chaque EPS est effectué deux fois en période de nidification. Le premier passage a lieu en début de saison de reproduction (du 1er avril au 8 mai) pour recenser les nicheurs précoces, le second a lieu entre le 9 mai et le 15 juin pour les nicheurs tardifs (notamment les migrateurs transsahariens). Il est recommandé d'effectuer les deux passages de 4 à 6 semaines d'intervalle. Idéalement, le recensement commence vers 6 ou 7 heures du matin et se termine avant 10 heures.
Si ce recensement est réalisé depuis 2011, il est à noter qu'à partir de 2012, la méthode a été modifiée afin d'obtenir un comptage plus exhaustif. Ainsi, un cheminement fixe est parcouru à pied en dénombrant tous les oiseaux vus ou entendus de part et d'autre du circuit (en 2011, dix points stationnaires d'observation et d'écoute avaient été répartis).

Recensement des couples de goélands nicheurs (méthodologie) :

Sur le littoral Manche-Atlantique, les premiers goélands commencent à fréquenter les lieux d'implantation des futures colonies dès décembre ou janvier. Mais c'est surtout en février-mars que les oiseaux s'installent et que les couples se forment. La désertion des colonies se produit en juillet-août.

La date moyenne des pontes des Goélands argentés et des Goélands marins se situe entre la fin avril et la mi-mai selon les années et les colonies. La reproduction du Goéland brun est un peu plus tardive, la date moyenne des pontes se situe vers la mi-mai.
Pour le Goéland leucophée, les premières pontes ont lieu début mars et le pic de ponte se situe début avril.

La période optimale pour le recensement des couples est la période à laquelle la grande majorité des pontes a eu lieu (faible proportion de nids vides) et les éclosions sont encore peu nombreuses (faible risque de dérangement des poussins lorsque les observateurs pénètrent brièvement dans la colonie).

Pour les Goélands bruns, argentés et marins, la période la plus favorable se situe généralement durant la seconde quinzaine de mai. Pour les Goélands leucophées, la période la plus favorable se situe généralement autour de la mi-avril.

Sur l'Ile aux Oiseaux, la méthode consiste à prospecter la colonie à la recherche des nids occupés. Après avoir dénombré le nombre d'œufs et balisé le nid à l'aide d'un petit tuteur, l'observateur se place discrètement à une distance optimale qui lui permet d'identifier aisément l'oiseau revenu sur son nid en toute quiétude.